

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Concours agricole de Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178903>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gens devraient rester attachés comme aux vignes qui les ont vu naître et qu'ils cultivent avec tant de courage et de persévérande. Mais à Lausanne les jolies femmes ne sont point rares ; il suffit de se promener le dimanche sur la belle place de Montbenon, de passer sur le Grand Pont un beau jour de printemps, de s'arrêter un instant sur la place de St-François, à la sortie du service divin, ou de jeter un coup d'œil dans un bal pour être ébloui à la vue de tant de mignonnes Lausannoises et pour prendre la résolution de se fixer ici à perpétuité.

Pendant la semaine, toute la classe bourgeoise travaille ; la fille du négociant est au comptoir, la modiste est esclave de ses broderies, dès l'aube la couturière est à l'ouvrage. L'aristocratie seule se promène. Elle n'en est pas plus intéressante.

Mais vient le dimanche, et toutes ces laborieuses jeunes filles abandonnent la chaise de travail, ouvrent leur petite garde-robe et se parent d'une toilette simple, mais d'un goût parfait, qu'elles portent à ravir. Une robe d'indienne, un pince-taille de soie noire qui laisse voir en s'entrouvant sur la poitrine un garibaldi blanc, un joli chapeau rond garni de quelques fleurs et d'un long velours qui flotte sur les épaules, voilà les atours bien modestes mais séduisants de ces charmantes Lausannoises, au regard en apparence timide, à la tournure aisée, au babil plein de franchise et d'amabilité. C'est plus qu'il n'en faut pour tourner la cervelle à un nouveau débarqué comme moi.

La fête des fanfares a égayé pendant trois jours la ville de Lausanne et les nombreux visiteurs des environs. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à suivre les réjouissances de cette famille vaudoise. Rien ne peut rendre l'animation du banquet auquel j'ai assisté à quelques pas de distance, sans cesse dérangé par le factionnaire qui gardait l'enceinte. Que d'entrain, de fraternité, quels discours chaleureux, mais aussi que de vin versé !... Comme on lève le coude dans ce pays ! En pareilles circonstances, chaque Vaudois devient une cascade ; c'est inouï. Et ce qu'il y a de curieux ici, c'est qu'on voit tout le monde boire et chacun critiquer l'ivrognerie.

Parmi les ornements des rues pendant la fête, j'ai remarqué deux devises que je ne puis m'empêcher de te faire lire. Il est vrai qu'elles ne brillent ni par la richesse de la rime, ni par la coupe du vers, et que le hiatus ne s'y insinue pas mal ; mais elles ont une allure qui a bien son mérite. Les voici :

Sonnez clairons,  
Le souffle c'est la vie ;  
Vous, bombardons,  
Ronflez, je vous en prie !

Laissons pour aujourd'hui les fusils à aiguille,  
Les obusiers et les canons,  
Et vivons gaiement en famille  
Dans le pays que nous aimons.

Enfin, je ne pourrais mieux te peindre ce bon peuple au milieu duquel je me suis fixé qu'en transcrivant ici le tableau de mœurs qui va suivre et qui est dû à la plume de M. Vulliemin, l'un des écrivains les plus distingués de la Suisse romande. Après avoir fait la des-

cription d'une des fêtes les plus célèbres de la Suisse, il dit :

« C'est ainsi que se montre le canton de Vaud dans ses jours de fêtes. Dans la vie journalière nous le retrouvons ce que nous venons de le voir dans l'abbaye des vigneron, joyeux enfants du dieu de la treille. Le vin lie les amitiés. L'affligé cherche dans le vin l'oubli de ses peines. C'est au cabaret, le verre en main, que les affaires se nouent et se terminent le plus souvent. Le Vaudois a du fidèle dieu du vin la bonhomie fine et gausseuse, la grosse plaisanterie, l'insouciance et la sensualité. La vie agricole plaçant l'homme constamment aux prises avec la nature, exerce en lui l'esprit d'observation, la réflexion et le bon sens. Ces qualités se développent librement chez un peuple protestant et républicain. Mais lorsque le peuple est ami du vin, elles s'unissent à un état plus ou moins habituel de fièvre et d'exaltation. On s'enflamme et l'on se refroidit, on s'irrite et l'on s'apaise, on s'élanse et l'on retombe ; on est à la fois lourds et mobiles, prompts à entreprendre et prompts à se lasser, attachés à la coutume et disposés à se prêter aux mœurs nouvelles avec une extrême flexibilité.

» Tels sont nos Vaudois ; doués d'un génie naturel qui les rend propres à tout, ils sont retenus par une force d'inertie qui ne leur permet le plus souvent d'atteindre qu'à la médiocrité. Dans leur présomption, ils ne croient pas que rien leur soit impossible, et les difficultés les arrêtent, la lassitude les gagne assez promptement. Ils renvoient ce qui demande un effort : « A demain, disent-ils, on verra voir. » Ils sont plus gaillards qu'agiles, plus malins que perfides, plus renfermés que cachés. On ne se figurera pas, en voyant leurs traits vagus, leurs bras tombant sur les côtés, en les entendant s'exprimer avec lenteur, ce qu'ils recèlent de sens et de finesse d'esprit. C'est surtout à l'étranger, et portés sur un plus grand théâtre, qu'affranchis des chaînes de l'habitude ils ont montré ce que, sous leur sommeil, ils recèlent d'aptitudes diverses. »

Eh bien, Ulrich, comment trouves-tu ce tableau ? viendras-tu, malgré les quelques nuages qu'il a dans son ciel, faire ton voyage de noces à Lausanne, ou préféreras-tu Paris et l'exposition universelle ?....

Tout à toi,  
ADRIEN.

#### Concours agricole de Genève.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un grand concours a été organisé pour le 29 août prochain, par les soins de la Société d'agriculture de la Suisse romande. Tous les produits agricoles de la Suisse seront admis au concours, ainsi que les machines et outils servant à l'agriculture, quelle que soit leur origine. La gravité des circonstances actuelles avait fait songer à un renvoi de l'exposition, mais le comité ne pense pas que la situation soit tellement critique, dans notre heureux pays surtout, pour qu'il faille aller au devant des nombreuses difficultés qu'amènerait le renvoi d'une solennité en vue de laquelle il a été fait déjà beaucoup de dépenses et qui est bien près de s'ouvrir.

La commission du concours agricole fait donc un

appel pressant aux agriculteurs et aux mécaniciens, pour qu'ils viennent en grand nombre prendre part à la lutte pacifique qui s'ouvrira à Genève, et qui contrastera heureusement avec ces luttes terribles qui désolent actuellement une grande partie de l'Europe. Il n'est pas inutile de rappeler que les inscriptions pour le concours doivent être prises avant le 1<sup>er</sup> août, et que le commissaire chargé de les recevoir, pour le canton de Vaud, est M. Alfred Constançon, à Yverdon.

Nous empruntons à une lettre de la commission d'organisation quelques renseignements utiles à connaître.

*Une somme de 20,000 fr.* est dès maintenant consacrée à l'ensemble des prix. Cette somme pourra être augmentée en raison du nombre des animaux et objets exposés, ainsi que des fonds dont la Société pourra disposer dans ce but au moment du concours.

Les frais de *transport* seront supportés par les exposants; *au retour*, les objets exposés seront *transportés gratuitement* par les chemins de fer suisses, sur la présentation d'un certificat (sur papier blanc) délivré par le commissaire cantonal, un autre certificat (sur papier rose) restant en main de l'exposant.

Le grand prix, savoir la médaille d'or d'une valeur de 500 fr. et 200 fr. en espèces, sera décerné au meilleur instrument du genre des sacrificateurs, extirpateurs ou déchaumeurs. Ce prix ne pourra être délivré qu'autant qu'il aura été exposé un instrument qui en sera réellement digne.

Afin de faciliter la vente des animaux et objets qui figurent à cette exposition, la commission locale a organisé un *bureau spécial de vente*, qui fonctionnera pendant toute la durée du concours, dans l'enceinte de l'exposition. Les animaux seront abrités par de bonnes *baraques* en bois, et du fourrage de bonne qualité sera vendu à prix fixe pour l'entretien du bétail.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé qu'il y aurait le 18 août, à Lausanne, un concours cantonal d'étalons, qui servira à constater quels sont les producteurs qui peuvent figurer avantageusement au concours général de Genève et dont la présentation à ce concours devrait être encouragée par un subside.

Les frais qui incombent à la Société d'agriculture de la Suisse romande, pour l'organisation du grand concours de Genève, sont considérables, et le déficit qui pourrait en résulter menace d'être d'autant plus grand que le Conseil fédéral n'a pas cru devoir allouer à cette Société le subside qu'il accorde généralement à des entreprises pareilles; il est donc nécessaire que ceux qui veulent encourager le développement et le progrès de notre agriculture viennent au secours de la Société. Les dons sont reçus dans chaque canton par le commissaire cantonal.

S. G.

### Les arbres de liberté, à Aubonne.

Un vieillard d'Aubonne, M. L...., qui avait assisté aux révoltes de 1798, de 1830 et de 1845, racontait, il y a quelques années, l'anecdote suivante, au sujet des arbres de liberté plantés dans sa commune :

« En 1798, des fêtes générales témoignèrent du plaisir que ressentaient les Vaudois d'avoir recoutré leur indépendance. Les arbres les plus hauts qu'on put trouver dans les montagnes et dans les plaines furent arrachés, pour en décorer les places des villes et villages du nouveau canton. Aubonne, comme on le pense bien, ne resta pas en arrière dans l'exécution de ces premiers monuments de la liberté naissante. Placés à proximité du Jura, les habitants s'empressèrent de couper le plus beau sapin de la montagne et de le planter sur la place publique. Dans cette circonstance, Aubonne se signala en faisant confectionner un énorme bonnet rouge en fer blanc, qui fut placé au sommet de l'arbre.

On s'en donna à cœur joie, et pas n'est besoin de dire que les pots d'étain et les batz roulèrent à l'envi. Enfin, on fit bombance telle, que ne pouvant payer entièrement M<sup>e</sup> Comte, propriétaire de l'hôtel de la Couronne, on fut forcée de redescendre le bonnet rouge et de le lui laisser en nantisement du solde.

Lors de la révolution de 1830, faite principalement par les habitants de la Côte, Aubonne fut la première à planter son arbre de liberté; on se ressouvint du bonnet rouge, et un corps de citoyens fut député auprès de M<sup>e</sup> Comte, qui, quoique fort âgée, n'avait perdu ni la mémoire ni le mémoire, grossi des intérêts de 32 ans, qu'elle présenta à la députation, disant qu'elle était prête à rendre le bonnet rouge moyennant finance. On trouva sans doute alors que le jeu n'en valait pas la chandelle, car le bonnet ne fit point partie cette fois-ci des réjouissances publiques.

Il n'en fut pas de même à la révolution de février 1845; la bonne M<sup>e</sup> Comte n'était plus de ce monde, et son fils, possesseur de l'hôtel, d'opinions sans doute plus libérales, n'hésita pas à faire un sacrifice à la patrie, et le bonnet rouge fut réintégré dans tous ses droits, avec les honneurs qui lui étaient dûs, et chacun comme moi l'a pu voir figurant à la place qu'il avait occupée 47 ans auparavant. »

---

### Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

#### IX.

— Mais comment vous initier à ce phénomène, fit Marceline inquiète; comment reproduire par des mots ce qu'une intuition merveilleuse me faisait sentir ou comprendre?

— Racontez tout simplement, répondis-je à ma jeune amie que les difficultés arrêtaient trop souvent à mon gré. Je sais qu'il est quelquefois impossible de reproduire exactement certains songes.

— Ah! madame, je n'ai pas rêvé! s'écria la jeune fille émue, j'ai vu!

— Pauvre Mario, reprit-elle après s'être recueillie quelques secondes, comme son front bronzé se rida vite sous le poids du chagrin! Comme il fut triste le jour où il devint père d'un fils esclave comme lui!

Plus de joyeuse humeur, plus de sourires; une mélancolie habituelle était peinte sur ses traits. Il ne pouvait regarder la tête brune de son enfant sans que des larmes amères lui montassent du cœur aux yeux.

Georges, tout occupé d'un amour naissant pour une belle Yankée riche à millions, ne prit pas garde à ce changement; ses rapports avec Mario étaient toujours les mêmes; il se félicita au contraire d'avoir contraint son esclave à être heureux malgré lui.